

Dès demain, mardi 1er juin, l'opération de la Région Grand Est « 1000 boîtiers E85 à 1€ » est reconduite et amplifiée

La Collective du bioéthanol se félicite de l'annonce de la Région Grand Est et de la reconduction du soutien à l'installation des boîtiers de conversion E85 homologués par l'Etat.

Cette année, la première vague « 1 000 boîtiers de conversion E85 à 1 € », démarrée début avril, a rencontré un succès fulgurant. Pour répondre à l'engouement croissant des automobilistes du Grand Est, la Région a choisi de reconduire le dispositif dès demain, mardi 1er juin, en ciblant les véhicules de plus de 4 ans. Cette deuxième vague ira même plus loin : 1 000 boîtiers à 1 €, installation comprise, pour une installation sur le véhicule, dans la limite de 900 € d'aide, seront proposés puis 5 000 boîtiers soutenus cette fois à hauteur de 500 €.

Nouvelles aides à la conversion au Superéthanol-E85 : 6000 boîtiers E85 concernés au total

La première édition 2021 du dispositif destiné à accompagner la conversion des voitures essence au Superéthanol-E85 dans la **Région Grand Est** a été lancée le 1er avril. Elle a rencontré un immense succès avec plus de 1 600 demandes en 15 jours via les 172 garagistes agréés de la région, alors que 1 000 boîtiers à 1 €, dans la limite de 900 € d'aide, étaient proposés.

La Région a donc décidé de lancer une **deuxième édition** pour cette année 2021 **dès demain, mardi 1**er **juin,** pour un total de **6 000 boîtiers de conversion E85** homologués, réservés aux véhicules de plus de 4 ans, avec des modalités précisées sur son site :

- 1 000 boîtiers à 1 € dans la limite de 900 € d'aide seront proposés
- Puis 5 000 boîtiers seront aidés à hauteur de 500 €

Les boîtiers de conversion E85 homologués permettent à la plupart des véhicules essence compatibles avec le SP95-E10, soit 10 millions de véhicules, de rouler au Superéthanol-E85 ou à l'essence sans-plomb.

2 700 véhicules ont déjà bénéficié d'aides attribuées par la Région Grand Est pour leur conversion au Superéthanol-E85, depuis la mise en place du dispositif en 2019. La Collective du Bioéthanol salue cette nouvelle opération et constate que le succès de l'E85 ne se dément pas pour de nombreux automobilistes de la région. Le dispositif leur permettra de vivre l'expérience E85 en faisant des économies, grâce à un carburant vendu 0,67€/litre en moyenne, tout en roulant plus vert.

POUR TOUTE DEMANDE D'INTERVIEW OU DE REPORTAGE: 07 84 90 83 16

Chiffres clés du Superéthanol-E85

- Le Superéthanol-E85 est vendu 0,67 €/litre à la pompe en moyenne, ce qui permet d'économiser 40% sur le budget carburant.
- Une consommation record de plus de 350 millions de litres en 2020, soit + 4 % de croissance par rapport à 2019 (versus 14 % pour les essences et -16 % pour les gazoles).
- Un réseau de distribution en très forte croissance : **2 423 stations E85** recensées au 30/04/2021 (plus de 600 stations supplémentaires sur un an, soit une augmentation de 35 %).
- 5 fabricants de boîtiers E85 ont reçu au moins une homologation pour l'une des 8 catégories de véhicules de moins de 15CV existantes initiales (auxquelles s'ajoutent 4 nouvelles catégories pour les véhicules de 15CV et plus): Biomotors, FlexFuel Energy Development, ARM Engineering, Borel et eFlexFuel Technology. Plus de 15 000 boîtiers de conversion E85 homologués ont été installés en France en 2020 (détails sur www.infoe85.fr).
- Contenant entre 60 % et 85 % de bioéthanol et de l'essence pour le reste, le Superéthanol-E85 réduit en moyenne de 50 % les émissions de CO₂ et de 90 % les émissions de particules par rapport à l'essence fossile.
- Les cultures et leurs résidus de transformation utilisés pour la production de bioéthanol génèrent simultanément des produits pour l'alimentation humaine ou animale et n'occupent, en net de ces produits, que 0,6% de la surface agricole utile française.
- Plus de 20 000 utilisateurs de la nouvelle application « Mes stations E85 » qui permet de connaître le prix de vente et de géolocaliser les stations qui distribuent du Superéthanol-E85.
- Créé en 2018, le compte Facebook « Communauté Superéthanol E85-France » rassemble plus de 25 000 abonnés

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5 % (dont au maximum 5% d'éthanol pur) dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10 % dans le SP95-E10 et jusqu'à 85 % dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : https://www.bioethanolcarburant.com/